

Pressemitteilung

OÙ VA L'ÉCONOMIE MONDIALE ?

OÙ VA L'ÉCONOMIE MONDIALE ?

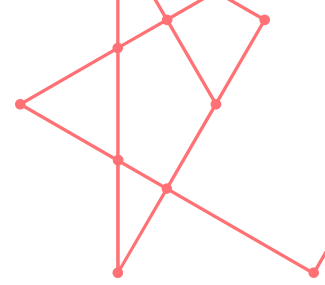
Luxembourg, le 24 avril 2025 – L'Assemblée générale de la FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry se tient ce 24 avril 2025 afin d'approuver notamment le rapport d'activité et les comptes de l'exercice 2024. Tout au long de l'année sous revue, l'agenda européen a marqué les activités et travaux de la FEDIL.

UNE FORTE EMPREINTE EUROPÉENNE

En amont des élections européennes de juin 2024, la FEDIL avait formulé toute une série de messages à l'attention des décideurs nationaux et européens amenés à forger la future politique, notamment industrielle et commerciale, de l'Union européenne. Au centre de ces revendications figuraient la redynamisation de l'industrie européenne, l'harmonisation du marché unique, l'encouragement de l'innovation, le renforcement des échanges commerciaux et l'allègement du carcan réglementaire.

Après l'élection du nouveau Parlement européen et la mise en place de la seconde Commission von der Leyen, l'actualité européenne a continué de marquer les activités de la FEDIL, notamment suite à la publication du rapport d'Enrico Letta sur le marché unique et du rapport de Mario Draghi sur la compétitivité européenne. Ce dernier a fait l'objet d'une analyse détaillée pour ce qui est des sujets de compétence de la FEDIL, avec une attention particulière portée sur la surréglementation et la question énergétique.

Au niveau national, la FEDIL est restée très impliquée dans tous les dossiers liés à la transition énergétique et à la décarbonation de l'industrie, identifiant notamment les éléments, où la politique luxembourgeoise peut intervenir en parallèle de l'action corrective lancée au niveau de l'UE. Que ce soit à travers sa participation active à l'« Energiedesch » instauré par le nouveau gouvernement, sa collaboration au sein du Haut Comité pour le développement de l'industrie ou encore dans le cadre de la négociation d'un nouvel Accord Volontaire, la FEDIL a su faire valoir ses positions et recommandations en faveur notamment des entreprises membres exposées à des coûts énergétiques élevés et à des objectifs de décarbonation difficiles à atteindre.



L'IA EN HAUT DE L'AGENDA

Dans le domaine de l'innovation et de la transformation technologique, les experts de la FEDIL se sont prioritairement penchés sur la transposition et l'implémentation de réglementations européennes importantes, telles que le Data Act, l'AI Act ou encore la directive NIS 2.0. Pour optimiser l'information à destination de ses membres, dynamiser les discussions et favoriser le partage de bonnes pratiques, la FEDIL a organisé des conférences et instauré des plateformes d'échange dédiées, qui ont rencontré un grand succès auprès des entreprises. En se positionnant comme un interlocuteur-clé sur les sujets liés à l'intelligence artificielle, la FEDIL a présenté sa « Stratégie d'IA pour un Luxembourg compétitif et résilient » devant le Haut Comité à la transition numérique. Elle a également publié un avis sur le projet de loi 8476 (implémentation AI Act), où elle met en exergue le rôle des futurs régulateurs et le cadre infrastructurel. En partenariat avec Luxinnovation, la FEDIL vient de lancer une première édition des « Luxembourg AI Excellence Awards » qui seront remis à l'occasion de Nexus Luxembourg 2025.

Dans le domaine des relations de travail et des affaires sociales, une attention particulière a été portée à l'absentéisme sur le lieu de travail, un sujet également abordé dans une enquête menée par l'UEL. Par ailleurs, les élections sociales de mars 2024, la directive sur la transparence des rémunérations, l'imposition des salariés frontaliers et plusieurs projets de loi relatifs à l'organisation du travail figuraient en haut de l'agenda. La FEDIL continue d'œuvrer aux côtés de l'UEL pour une modernisation des instruments de dialogue social. La FEDIL a par ailleurs relancé le projet HelloFuture, en partenariat avec le gouvernement et la Chambre de Commerce, visant à promouvoir les métiers techniques et scientifiques auprès des jeunes.

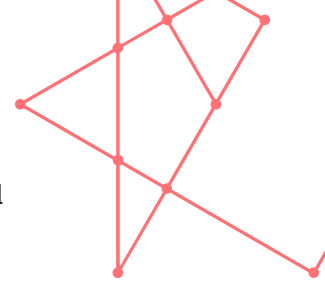
CAP SUR LA COMPÉTITIVITÉ

Compte tenu des derniers développements en matière de politique commerciale internationale et des enjeux géopolitiques, le retour à la compétitivité est une priorité absolue, voire une question de survie, pour les entreprises luxembourgeoises et européennes. Tout en renforçant son expertise dans le domaine du commerce international, en particulier en matière de nouvelles réglementations et de mesures protectives et de leur impact possible sur les flux de marchandises et de services, la FEDIL continue de suivre de près les dossiers y relatifs sur le plan politique et d'accompagner ses membres sur cette question.

Au niveau national, il s'agit de poursuivre le dialogue constructif avec les ministères et les administrations pour traduire les intentions du gouvernement en actions propices à la croissance économique, à la modernisation du droit du travail ou encore à l'attrait d'investissements et de talents. Au niveau européen, le « Competitiveness Compass » dont s'est dotée la Commission européenne et le paquet « Omnibus » visant à simplifier les règles européennes, doivent être suivis d'actions concrètes, pragmatiques et incisives, le tout dans un contexte de réduction de la charge administrative et de collaboration internationale.

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

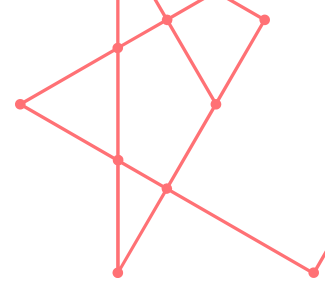
Olivier Coekelbergs, Carine Demangeon, Romain Hansen et Paul Meyers quittent le Conseil d'administration de la FEDIL qui les remercie de leurs efforts et pour leur engagement au profit de la cause industrielle.

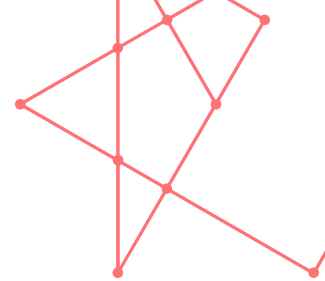


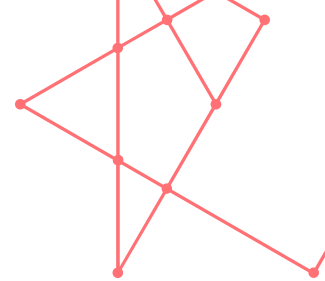
Par ailleurs, l'Assemblée générale a élu au Conseil d'administration Paul Arend (Managing Director & Works Director, DuPont de Nemours), François Mousel (Managing Partner, PricewaterhouseCoopers), Frank Thomé (Member of the Executive Board, Ceratizit Group) et Marc Wengler (Directeur général, CFL).

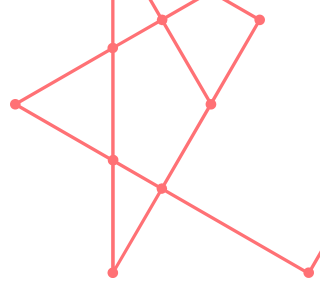
PHOTOS

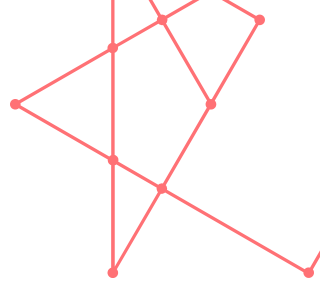


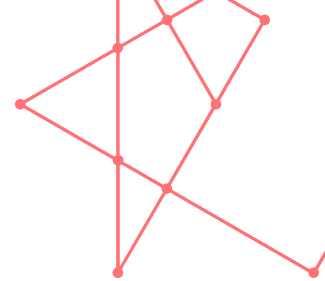


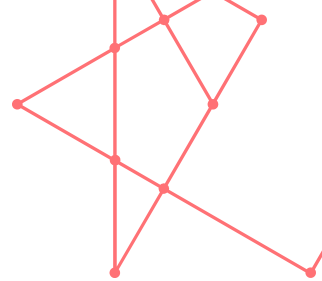












CONTACT DE PRESSE FEDIL

Laurence Kayl

laurence.kayl@fedil.lu

+352 43 53 66-617